



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Commentaire No. 14 | Juillet 2016

Vrai Nord :

**Dans quelle mesure le Nord ontarien est-il
« nordique »?**

Qui nous sommes

Certains des acteurs clés dans ce modèle et leurs rôles se trouvent ci-dessous :

Conseil d'administration : Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités opérationnels s'occupant de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

Président et Chef de la direction : recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

Conseil consultatif : groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'Institut des politiques du Nord mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils guident l'orientation stratégique et y apportent une contribution; ils font de même en communication ainsi que pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie. Ils sont pour de l'Institut des politiques du Nord une « source de plus mûre réflexion » sur l'orientation et les tactiques organisationnelles globales.

Conseil consultatif pour la recherche : groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

Évaluateurs-homologues : personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

Rédacteurs et chercheurs associés : personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

Tables rondes et outils permanents de consultation – (grand public, intervenants gouvernementaux et communautaires) : moyens qui assurent que l'Institut des politiques du Nord demeure sensible à la collectivité, puis reflète les priorités de CELLE-CI et ses préoccupations lors de la sélection des projets.

Président & CEO

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Martin Bayer (Chair)

Ron Arnold

Pierre Bélanger

Thérèse Bergeron-

Hopson (Vice Chair)

Terry Bursey

Dr. Harley d'Entremont

Alex Freedman

Jean Paul Gladu

Dr. George C. Macey

(Vice-Chair & Secretary)

Hal J. McGonigal

Dawn Madahbee

Gerry Munt

Doug Murray (Treasurer)

Dr. Brian Tucker

Conseil consultatif

Dr. Gayle Broad

Barbara Courte Elinesky

Brian Davey

Tony Dean

Don Drummond

Tannis Drysdale (Chair)

John Fior

Ronald Garbutt

Peter Goring

Frank Kallonen

Duke Pelfier

Kathryn Poling

Peter Politis

Tina Sartoretto

Keith Saulnier

Conseil consultatif pour la recherche

Dr. John Allison

Dr. Hugo Asselin

Dr. Randy Battocchio (Chair)

Dr. Stephen Blank

George Burton

Dr. Robert Campbell

Dr. Iain Davidson-Hunt

Jonathan Dewar

Dr. Livio Di Matteo

Dr. Morley Gunderson

Dr. Anne-Marie

Mawhiney

Leata Ann Rigg

S. Brenda Small

J.D. Snyder

Dr. Lindsay Tedds

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Traduction par Gilles Dignard.

Édité par Barry A. Norris.

© 2016 Institut des politiques du Nord
Publication de l'Institut des politiques du Nord
874, rue Tungsten
Thunder Bay (Ontario) P7B 6T6

ISBN: 978-1-988472-60-7

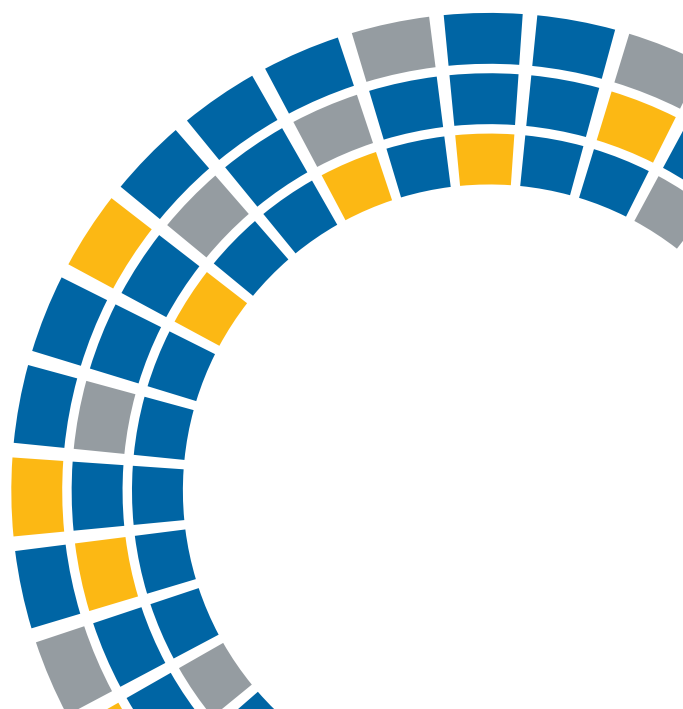
À propos des auteurs

Mike Commito



Dr. Mike Commito rejoint l'Institut des politiques du Nord comme analyste des politiques en Juin 2015. Il compte plus de sept années d'expérience dans la recherche et l'écriture de l'histoire des questions de gestion des ressources naturelles qui affectent le nord de l'Ontario, allant de la foresterie à la gestion de la faune.

Mike est diplômé de l'Université Laurentienne avec un BA (2008) et une maîtrise (2010) en histoire. Il a récemment terminé son doctorat en histoire canadienne de l'Université McMaster.



Red Lake n'est pas aussi nordique qu'il ne l'était il y a quarante ans. Le Nord-Ouest ontarien s'est-il déplacé – continue-t-il de se trouver au cinquante et unième parallèle? On peut toutefois soutenir que les changements dans certains éléments physiques et socioéconomiques de Red Lake ont fait que cet endroit est moins « nordique » que par le passé. D'aucuns pourraient souhaiter débattre de cette hypothèse, mais l'état d'être « nordique » est une affaire de perception. Pour certains, ce pourrait être simplement une question de géographie fixe : cela dépend de l'endroit où vous vivez. Pour d'autres, la nordicité est enracinée dans un point de vue : une identité qui résulte d'une combinaison de facteurs climatiques, économiques, biologiques, sociaux.

Les choses peuvent toutefois s'embrouiller lorsque les endroits où nous habitons ne correspondent pas nécessairement aux étiquettes que nous leur apposons. Prenez, par exemple, le Nord ontarien. La région, qui occupe presque 90 p. 100 de la superficie de l'Ontario, se classerait en soi, pour sa superficie, deuxième province du Canada (Sibley 2007). Sa population de 803 000 habitants est répartie dans des agglomérations qui partent de Parry Sound au sud et vont jusqu'aux rives de la baie d'Hudson. Est-il raisonnable de supposer qu'une aussi vaste région soit uniformément « nordique » sur les plans géographique comme sociologique? Marten Falls est géographiquement plus au nord que Thunder Bay; les habitants de Timmins se considèrent probablement plus « nordiques » que ceux de Powassan, dans le district de Nipissing.

Ces différences constituent un intéressant point de départ pour une discussion sur la façon de mesurer la nordicité. Est-ce que l'état d'être nordique est vraiment une notion fixe – une ligne latitudinale telle que le cercle polaire? Le changement climatique et le développement des ressources peuvent-ils affecter avec le temps la nordicité d'un endroit? Ceux qui vivent dans les collectivités nordiques font face à des tels problèmes quotidiennement; en revanche les responsables des politiques et les représentants gouvernementaux doivent tenir compte des effets des changements lorsqu'ils émettent des directives reliées à des points aussi diversifiés que l'entretien des routes d'hiver, le calcul de l'impôt sur le revenu ou la prime d'éloignement (Kirkup 2016). Une chose est très importante : les effets du changement climatique sur des facteurs physiques tels que les précipitations et la chaleur estivale – ce qui souvent sert à définir la nordicité d'une zone – pourraient également avoir des répercussions sur la façon de percevoir et de gérer le Nord circumpolaire. En outre, si les caractéristiques inhérentes d'une région peuvent devenir moins « nordiques », qu'est-ce que cela signifie pour notre utilisation de la langue et de la terminologie? Dans cinquante ans, pourrons-nous encore faire référence aux parties les plus peuplées et urbaines du Nord ontarien et en dire qu'elles sont aussi « nordiques » qu'aujourd'hui?



Le Nord fascine depuis longtemps les artistes et les auteurs. Nombreux sont ceux qui ont trouvé que ses terres froides et arides étaient des muses idéales pour leurs toiles ou ont romancé le paysage dans leurs écrits. À part ces reflets viscéraux et stimulants sous forme d'œuvres d'art, des spécialistes ont également été intrigués par l'apparence du Nord. Toutefois, beaucoup – surtout des géographes – ont cherché à cerner le Nord, à organiser ce qui le définit, et ce, par l'élaboration d'indices. Amanda Graham (1990) a décrit comment les premiers spécialistes du Nord, afin de définir la région, ont souvent utilisé des unités particulières. Cela englobait des définitions générales, climatiques et biologiques qui étaient souvent étroites – par exemple, si une zone spécifique contenait ou non des arbres. Des spécialistes soviétiques du début du milieu du vingtième siècle se sont concentrés sur ces définitions particulières du Nord et ont élargi les critères. Graham fait remarquer, par exemple, le projet de S.V. Slavin, soit une définition en quatre points de lieux nordiques, à l'aide d'une échelle axée sur des facteurs économiques, démographiques, logistiques et environnementaux. En 1967, V.F. Burkhanov créait un système frontalier qui dépendait de données climatiques pour le Nord soviétique, afin de produire un indice de l'âpreté climatique et de diviser la région en zone arctique d'âpreté maximale, zone subarctique de grande âpreté, zone nordique âpre; il y avait aussi une zone de l'est modérément âpre (Graham 1990, 24).

Toutefois, ce sont les travaux du géographe canadien Louis-Edmond Hamelin, qui ont porté au niveau suivant l'étude et la création d'indices nordiques. L'objectif de Hamelin était de créer « une définition concrète et universellement acceptable du Nord canadien ainsi qu'un langage pour en traiter » (Graham 1990, 24). En 1970, Hamelin publiait un premier article sur la création d'un indice polaire et la notion de « nordicité ». Selon lui, la définition de « nordicité » devait être quantitative et reposer sur dix variables physiques et socioéconomiques, notamment, la latitude, la température annuelle, les précipitations annuelles moyennes ainsi que la proximité des industries et des infrastructures. Pour mesurer ces variables, Hamelin a conçu un système de notation comportant des unités de mesure désignées par valeurs polaires, ou VAPO (Hamelin 1979). Compte tenu de ces notes, les endroits étaient placés dans des zones comprenant l'Extrême-Nord, le Grand Nord, le Moyen Nord et le Nord proche. Par exemple, selon l'indice de nordicité, le pôle Nord a une valeur théorique de 1 000 VAPO, ce qui est la valeur maximale possible. Inversement, la limite sud des régions du système de classement de Hamelin est représentée par la ligne de délimitation de 200 VAPO.

En plus d'offrir des lentilles permettant de voir le Nord, les travaux de Hamelin ont donné des aperçus importants pour les planificateurs voulant se servir de leurs propres indices. Pendant que le gouvernement fédéral cherchait à élargir ses interventions dans le Nord au cours des années 1950 et après, il a fait face à des problèmes tels que la conservation des

travailleurs et les mesures incitatives pour convaincre les gens de déménager. Par conséquent, il voulait un système de primes et d'indemnités fondé sur certaines mesures de la nordicité. Les premiers systèmes étaient insatisfaisants, mais, en 1978, B.M. Burns, F.A. Richardson et C.N.H. Hall ont conçu un indice reposant sur onze paramètres mathématiquement pondérés et comprenant des critères tels que la latitude, comme ceux de l'indice de Hamelin, ainsi que d'autres mesures, dont le nombre annuel moyen de degrés-jours de chauffage, le nombre annuel moyen de degrés-jours de congélation, qui permettaient d'être plus rigides dans les calculs. Hamelin, toutefois, pendant qu'il remarquait que leur système ressemblait au sien, faisait valoir que « la formule même comprend des variables qui ne sont pas étalonnées et contient certains calculs très simples » (Hamelin 1979, 18). Graham a signalé aussi que l'indice de Burns, de Richardson et de Hall étaient limité parce qu'il « ne pouvait présenter un calcul de la nordicité pour des zones maritimes ou inhabitées [et] qu'il rendait presque impossible une comparaison diachronique de la nordicité, en raison de sa dépendance de données de 1971 » (Graham 1990, 28).

Il a également fallu tenir compte du gouvernement fédéral lorsqu'il a mis sur pied un Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord. Créé le 29 avril 1988, ce groupe devait faire rapport au ministre des Finances, Michael Wilson, sur les perspectives d'un système d'indemnisation fondé « sur des zones multiples et des niveaux progressifs d'indemnisation » (Brunelle, McGillivray et Poole 1989). Une des principales responsabilités du Groupe de travail était d'examiner alors le barème existant de rémunération du gouvernement fédéral pour les employés du Nord. Ce système comportait trois niveaux d'indemnisation, divisés en catégories et comportant une indemnité pour l'environnement, une indemnité de vie chère et une indemnité de combustible et de services publics, pondérées à l'aide d'une échelle semblable à celle de Hamelin, puis qui prenait en compte des facteurs comprenant la population et le climat. Selon Graham, le Groupe de travail « a décidé que cette méthode ne convenait pas pour déterminer l'admissibilité d'un contribuable, même si elle fonctionnait bien pour les employés fédéraux. Le principal inconvénient de [cette] méthode était de devoir supposer nécessairement que tous les bénéficiaires étaient des habitants de collectivités identifiables » (Graham 1990, 30).

En concevant son propre barème, le Groupe de travail avait l'impression que certains aspects de l'indice de Hamelin, notamment l'activité économique, étaient subjectifs, et il a décidé de remplacer ces indices par des mesures qui lui paraissaient plus objectives. L'indice subséquent de ce groupe de travail, désigné par Northern Ranking System (NRS) (système de classement du Nord [SCN]), ressemblait à ceux de Hamelin ainsi que de Burns, Richardson et Hall, mais il s'y trouvait des différences mineures. Contrairement

aux deux systèmes antérieurs, le SCN comprenait des facteurs tels que la gravité du climat, l'accès aux routes, les distances des centres urbains. Toutefois, comme Hamelin, le SCN avait des critères fixes, dont la latitude, des facteurs physiques tels que la couche végétale naturelle, puis des facteurs humains tels que la densité de la population. Le Groupe de travail a également signalé que, en dépit des meilleurs efforts pour créer un système moins subjectif que celui de Hamelin, il se heurtait également à des difficultés connexes, et l'on admettait que « l'élaboration de critères exige une part de jugement parce que leur mesure et poids relatifs sont arbitraires. Par conséquent, il est difficile sinon impossible, de structurer des critères complètement objectifs » (Brunelle, McGillivray et Poole 1989, 19). Qui plus est, au lieu de tenter de schématiser des zones multiples aux fins des indemnités et avantages imposables, le Groupe de travail a trouvé une zone nordique unique, ce qui reposait sur un ensemble commun de caractéristiques et de conditions environnementales, partagé par les collectivités de cette région. Même si le gouvernement fédéral a tiré ses propres conclusions sur la meilleure façon de construire un ensemble d'indices nordiques, les idées et les travaux de Hamelin servaient de base au processus. À cet égard, la notion de nordicité a eu une valeur tangible : les gouvernements fédéral et territoriaux se servent de ses principaux principes lors de la détermination des indemnités des régions éloignées pour leur personnel, y compris les administrateurs, les infirmières et les enseignants. Selon Graham, les travaux de Hamelin et d'autres chercheurs « prouvent une constatation contemporaine, à savoir que le Nord est un endroit complexe et ne doit pas être catégorisé ou délimité en fonction de critères simplistes. Le Nord est une partie importante du monde moderne et, en tant que tel, mérite le même niveau de bourses et d'examen que toute autre zone ou matière » (Graham 1990, 33).

Contrairement aux autres travaux d'indexation à des fins fiscales, la beauté de l'indice de Hamelin est sa répétitivité et ses possibilités de reconfiguration, au fur et à mesure que changent sur le terrain les données et les conditions. Comme exemple, Hamelin a fait remarquer que, à la fin du dix-neuvième siècle, des endroits tels que Sault Ste. Marie et Saskatoon étaient classés comme nordiques parce qu'ils avaient une valeur polaire supérieure à 200. Toutefois, avec la hausse des agglomérations et de l'industrialisation, en 1941, les deux endroits avaient perdu leur statut nordique, selon le classement de Hamelin (Hamelin 1979). De même, le géographe Robert M. Bone a signalé que, avec la progression continue du réchauffement climatique, « les éléments physiques pourraient changer, ajoutant une autre caractéristique dynamique à la notion de nordicité. Par exemple, si la banquise estivale reculait suffisamment, les océaniques pourraient naviguer dans le passage du Nord-Ouest » (Bone 2012, 14).

À l'aide des « valeurs zonales de la nordicité pour divers centres canadiens » de Hamelin, dans son ouvrage traduit, *Canadian Nördicity: It's Your North, Too* (Hamelin 1979), nous voyons à la Figure 1 les cinq endroits applicables au Nord ontarien. La répartition complète du classement se trouve à l'Annexe, mais le Tableau 1 contient une comparaison sommaire courte des notations de la VAPO, à partir des calculs de Hamelin en 1978, et des résultats de mes calculs en 2016. Puisqu'Hamelin n'a pas joint d'évaluations individuelles pour les dix catégories, j'ai conçu une méthode et calculé les résultats de 2016 en me servant des données contemporaines disponibles de Statistique Canada, d'Environnement Canada et d'un certain nombre d'autres sources. Hamelin a fourni des critères pour chaque mesure de la notation, mais sans montrer son travail; par conséquent, les résultats de 2016 pourraient ne pas être complètement précis. Cela dit, le Tableau 1 montre que les cinq endroits du Nord ontarien, à l'aide de l'échelle de Hamelin, sont devenus moins nordiques en moins de quarante ans seulement. Les changements considérables à des endroits tels que Red Lake et Kenora s'expliquent par une colonisation accrue, des percées dans le transport et le développement d'industries des ressources naturelles. En outre, une autoroute vers le Cercle de feu modifierait grandement le niveau de nordicité pour les collectivités se trouvant le long du parcours et aurait incontestablement des répercussions à long terme. Il y a des virages influencés par des facteurs humains et socioéconomiques, mais une variation dans les résultats pourrait aussi être attribuée à de légers changements du côté de la chaleur, du froid ou des précipitations. Il est à remarquer que seulement deux des cinq collectivités du Nord ontarien pouvaient être qualifiées de « nordiques » en 1978, et seulement une, Moosonee, en 2016. Même si le Tableau 1 ne comprend pas Sudbury, Thunder Bay ou North Bay, ces endroits n'atteindraient pas non plus le seuil nordique de 200 VAPO. Par conséquent, les cinq plus grandes villes de la région ne sont techniquement pas « nordiques », selon les critères de l'échelle de la nordicité de Hamelin.

Figure 1 : Valeurs polaires, collectivités choisies du Nord ontarien



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur Hamelin (1979).
 Carte par Julien Bonin.

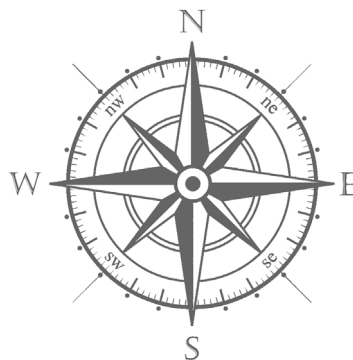
Tableau 1 : Valeurs polaires, collectivités choisies du Nord ontarien, 1978 et 2015

Lieu	Valeur Polaire (VAPO)		Zonage
	1978	2015	
Pôle Nord	1 000	1 000	Pôle Nord
Moosonee	270	227	Moyen Nord
Red Lake	220	93	Moyen Nord
Kenora	117	78	Nord proche*
Timmins	67	60	Nord proche*
Sault Ste. Marie	59	32	Nord proche*

* Le Nord proche se trouve sous la ligne de 200 VAPO et ne fait par conséquent pas partie du Nord canadien.

Source : Calculs de l'auteur, à partir des données de Statistique Canada et d'Environnement Canada.

Qu'est-ce que cela signifie pour le langage dont nous nous servons pour décrire la région ou la façon d'approcher les problèmes ou enjeux que nous associons intrinsèquement à la notion de « nordique ». Comme l'Institut des politiques du Nord l'a préconisé, quoique de façon plus nuancée, « Peut-être est-il temps pour nous faire nôtre la désignation de Centre de l'Ontario » (Commito 2015). Faute de rebaptiser le Nord ontarien, il est temps que nous changions notre point de vue sur la région et acceptions la réalité de vivre dans un endroit dynamique. Ce qui était « nordique » pour nos prédécesseurs pourrait ne pas l'être pour la prochaine génération. Ce n'est pas dire que nous devrions aller de l'avant avec les yeux fermement fixés sur la notion de nordicité. C'est plutôt une sonnette d'alarme, à savoir que notre région et notre perception en la matière ne sont pas immuables. Certes, avec le changement climatique continu, même les éléments physiques associés au Nord ontarien changent. Par conséquent, nous devons aussi adapter notre approche quant à ce qui préoccupe la région. Comme il nous faut de plus en plus nous occuper de problèmes qui ne sont plus intrinsèquement « nordiques », nous devons tourner notre regard vers l'extérieur si nous espérons surmonter les difficultés auxquelles le Nord ontarien fait face.



Annexe : Index de la nordicité, 2015

Critères	Système de classification	Unités polaires	Timmins	Kenora	Sault Ste. Marie	Red Lake	Moosonee	Pôle Nord
----------	---------------------------	-----------------	---------	--------	------------------	----------	----------	-----------

Latitude

	Degré nord							
	Jusqu'à 90	100						100
	80	77						
	70	55						
	50	33	33	33		33	33	
	45	0			0			

Chaleur estivale

	Jours au-dessus de 5,6 °C							
	0	100						100
	40	80						
	60	70						
	80	60						
	100	45						
	120	30						
	135	20						
	>150	0	0	0	0	0	0	

Froid annuel

	Degrés quotidiens inférieurs à 0 °C							
	6 650	100						100
	5 550	85						
	4 700	75						
	3 900	65						
	2 900	45	40			30	34	
	1 950	30		25				
	1 250	15			12			
	550	0						

Critères	Système de classification	Unités polaires	Timmins	Kenora	Sault Ste. Marie	Red Lake	Moosonee	Pôle Nord
----------	---------------------------	-----------------	---------	--------	------------------	----------	----------	-----------

Type de glace

Sol gélé	Gel perpétuel 457 m	100						100
	Gel perpétuel > 457 m	80						
	Gel discontinu	60						
	Sol gélé pendant 9 mois	50?					50	
	Sol gélé pendant 4 mois	20?	20	20	20	20		
	Sol gélé pendant moins d'1 mois	0						
Glace flottante	Banquise permanente	100						
	Banquise sur les eaux de l'Arctique	90						
	Banquise pendant 9 mois	64						
	Banquise pendant 6 mois	36						
	Banquise pendant 4 mois	20						
	Sol gélé pendant moins d'1 mois	0						
Glaciers et couche de neige	Couche de glace de 1 524 m ou plus d'épaisseur	100						
	Couche de glace de 700 m	96						
	Calotte glaciaire d'environ 304 m	60						
	Névé	20						
	Couche de neige de moins de 2,5 cm	0						

Critères	Système de classification	Unités polaires	Timmins	Kenora	Sault Ste. Marie	Red Lake	Moosonee	Pôle Nord
----------	---------------------------	-----------------	---------	--------	------------------	----------	----------	-----------

Précipitation totale

	Millimètres							
	100	100						100
	200	80						
	300	60						
	400	30						
	500	0	0	0	0	0	0	

Couvert végétal naturel

	Désert rocailleux	100						100
	Massif de toundra, 50 %	90						
	Toundra éparses; presque continue	80						
	Toundra et arbustes denses; steppe humide	60						
	Boisés dégagés	40					40	
	Forêt dense	0	0	0	0	0		

Accessibilité autrement que par aéronefs

	Pas de service	100						100
Service saisonnier	Une fois l'an	80						
	Pendant deux mois	60						
	Pendant trois mois	55						
	Pendant six mois ou deux saisons	40						
À l'année	Par un moyen	20						
	Par deux moyens	15						
	Par plus de deux moyens	0	0	0	0	0	0	

Critères	Système de classification	Unités polaires	Timmins	Kenora	Sault Ste. Marie	Red Lake	Moosonee	Pôle Nord
----------	---------------------------	-----------------	---------	--------	------------------	----------	----------	-----------

Services aériens

	Vols nolisés, 1 600 km	100						100
	Vols nolisés, 480 km	80						
	Vols nolisés, 160 km	65						
	Vols nolisés, 48 km	60						
	Service régulier, deux fois par mois	40						
	Service régulier, hebdomadaire	25						
	Service régulier, deux fois par semaine	15						
	Service régulier, quotidien ou mieux	0	0	0	0	0	0	

Population permanente ou hivernale

Habitants	Aucun	100						100
	Environ 25	90						
	Environ 100	85						
	Environ 500	75						
	Environ 1 000	60						
	Environ 2 000	40					40	
	Environ 3 000	20				10		
	> 5 000	0						
Densité de la population	Zone inhabitée	100						100
	0,004 par km ²	90						
	0,4 par km ²	70						
	1 par km ²	50						
	2 par km ²	25				?	?	
	4 par km ²	0	0	0	0			

Critères	Système de classification	Unités polaires	Timmins	Kenora	Sault Ste. Marie	Red Lake	Moosonee	Pôle Nord
----------	---------------------------	-----------------	---------	--------	------------------	----------	----------	-----------

Degré d'activité économique

	Pas de production, aucune n'est prévue	100						100
	Exploration, pas d'exploitation	80						
	20 personnes vivant des fruits de la terre; piste d'atterrissage	75						
	Bas niveau des pêches commerciales en mer	60						
	Groupement, extraction ou artisanat	50					?	
	Concentration minérale, entreposage, terminal	30					30	
	Entreprises « secondaires » majeures	15						
	Centre interrégional avec services multiples	0	0	0	0	0		
Total			93	78	32	93	227	1 000

Références

- Brunelle, R., M. McGillivray et E.P. Poole. 1989. Rapport du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada.
- Commito, Mike. 2015. « Nous le Nord? » Thunder Bay (Ontario) : Institut des politiques du Nord, le 23 novembre. Document offert en ligne à <http://www.northernpolicy.ca/article/we-the-north-1934.asp>.
- Graham, Amanda. 1990. « Indexing the Canadian North: Broadening the Definition. » Northern Review 6 (Hiver 1990) : 21-37. Document offert en ligne à <http://courses.yukoncollege.yk.ca/~agraham/papers/graham6.html>.
- Hamelin, Louis-Edmond. 1979. Canadian Nordicity: It's Your North, Too. Trad. William Barr. Montréal : Harvest House.
- Kirkup, Kristy. 2016. « Climate change affecting vital winter roads for First Nations, leaders say. » CBC News, le 3 janvier. Document offert en ligne à <http://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/climate-change-affecting-vital-winter-roads-for-first-nations-leaders-say-1.3387884>.
- Sibley, Robert. 2007. « The Political Wilderness: Northern Ontario. » Ottawa Citizen, le 6 octobre, B1.
- Stamp, Robert M. 2016. The Canadian North: Issues and Challenges, 5e éd. Oxford : Oxford University Press, 2001.



À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sudbury, Sault Ste. Marie, et à Kenora. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Pour vous tenir au fait ou pour participer, veuillez communiquer avec nous :

1 (807) 343-8956 info@northernpolicy.ca www.northernpolicy.ca

Recherche connexe

**Zone boréale/due Canada central :
planifier l'avenir du Canada**

John van Nostrand

**Routes, chemin de fer et Cercle de
feu**

Rick Millette et Mike Commito

**Révolution ou décentralisation ? :
comment le nord de l'Ontario devrait-il
être gouverné**

Dr. David Robinson

**Nouvelle lentille du Nord : Regarder
vers l'extérieur est aussi important
que vers l'intérieur**

David MacKinnon



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca